



Barème en date du 1^{er} Avril 2022

Honoraires de transaction*

Prix de vente	Habitation/Professionnel
Jusqu'à 50 000€	6 000 €
De 50 001€ à 100 000 €	7 000 €
De 100 001€ à 150 000€	8 000 €
De 150 001€ à 200 000€	9 000 €
De 200 001€ à 250 000€	10 000€
De 250 001€ à 300 000€	12 000 €
De 300 001€ à 350 000€	14 000€
De 350 001€ à 400 000€	16 000 €
De 400 001€ à 450 000€	18 000 €
De 450 001€ à 500 000€	20 000 €
Au-dessus de 500 001€	4%**

- Terrain : 10 % **
- Garage / Parking : 3 000 € *

*(Forfait Maximum T.T.C. (T.V.A. 20%) appliqué sur le montant de la transaction. Ces honoraires comprennent la rédaction sous seing privé du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à réitération de l'acte authentique, et conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties, ils seront à la charge du vendeur.)

Honoraires Location*

Locaux d'habitation nue ou meublée (soumis à la loi du 06 juillet 1989, art.5)	Honoraires*	A la charge du	
		Bailleur	Locataire
Entremise et Négociation	25%** du loyer hors charges	X	
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	8€ / m ²	X	X
Etat des Lieux d'Entrée	3€ / m ²	X	X
Stationnement			
	Forfait : 250 €*	50%	50%

*T.T.C (T.V.A. à 20%)

** Pourcentage maximum T.T.C. (T.V.A à 20%)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat de vente initial.

SERVISSIMMO – 2 rue des Otages BP 90141 60501 CHANTILLY CEDEX – Tel 03.44.24.23.22

SARL au capital de 8 000€ - RCS Compiègne 490930880 – carte professionnelle T n°CPI 6003 2016 000 006 791 délivrée par CCI de l'Oise – Garant : Galian pour un montant de 160 000 €